

collection conseils

c.a.u.e. de la manche

la ferme revisitée

Orientations et
propositions
pour mettre
en valeur
les sièges
d'exploitations

Les abords des fermes sont trop souvent délaissés, faute de temps pour s'en préoccuper.



Cette situation ne nuit pas seulement au paysage. Elle est aussi un frein au bon fonctionnement de l'exploitation comme elle porte atteinte à la qualité de vie des agriculteurs.

la ferme revisitée

Une réflexion bien menée et quelques aménagements judicieux permettent de mettre en valeur la ferme et ses abords mais aussi de la rendre plus fonctionnelle.



Voici quelques propositions pour y parvenir...

ne plus faire...

Des causes bien identifiées

Certains problèmes ponctuels dévalorisent les sièges d'exploitations et compliquent leur fonctionnement.

Des coins de ferme oubliés

Les abords, souvent délaissés, présentent des zones où sont très vite oubliés divers objets, où sont entassés de vieux matériels. Certains bâtiments anciens ne sont pas toujours entretenus alors qu'ils constituent des éléments précieux du patrimoine rural.



Abords de ferme délaissés

Des cours comme des carrefours

Les cours de ferme cumulent souvent plusieurs fonctions. Elles sont parfois encombrées et le passage des animaux et des tracteurs les dégrade chaque jour un peu plus.



Cour en mauvais état

Des bâtiments mal intégrés au paysage

Les nouveaux bâtiments d'élevage hors-sol ou en stabulation sont souvent construits à proximité du siège d'exploitation. Leurs dimensions et leurs couleurs contrastent fortement avec le corps de ferme existant. Les silos bâchés, lestés de pneus, donnent un aspect précaire à l'espace de travail.



Bâtiment mal intégré au paysage

Des entrées peu lisibles

Les chemins d'accès aux fermes sont parfois très difficiles à trouver : entrées mal signalées, absence de repères...

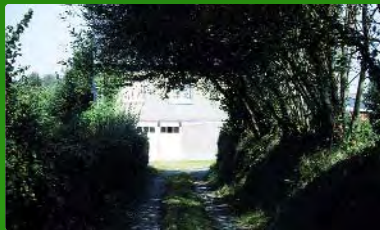


Accès mal indiqué

Des haies de conifères inadaptées

Certaines plantations s'insèrent mal dans le paysage du bocage (sapins et autres thuyas).





Nouvel accès habitation



Arbre signal



Circulation facilitée



Espace d'agrément familial

pour bien faire...

Dissocier et valoriser les accès

Propreté, sécurité... Améliorer l'accueil tout en préservant une facilité de circulation passe avant tout par une réflexion sur les accès à la ferme.

Créer un chemin

Les accès à l'habitation et à l'exploitation gagnent en propreté s'ils sont séparés.

La création d'un nouveau chemin réservé aux camions et aux engins agricoles constitue une solution...

Mettre les accès en évidence...

Afin de les distinguer des chemins publics, les accès peuvent faire l'objet d'aménagements particuliers. Pour marquer le chemin d'accès et l'entrée de l'exploitation, il est possible, par exemple, de planter un arbre signal dont la silhouette sera visible dans le paysage (marronnier, tilleul...).

...et les embellir

Les abords doivent être attrayants aussi bien pour accueillir le visiteur que pour le confort de vie des exploitants. Le chemin peut être bordé de haies bocagères taillées, d'alignements d'arbres, de talus fleuris ainsi que de clôtures et de barrières traditionnelles.

Organiser la cour de ferme

À la fois lieu de travail et lieu de vie, la cour de ferme doit être un espace agréable pour l'agriculteur et sa famille, mais aussi pour le visiteur.

Faciliter la circulation

Le passage des animaux peut être organisé pour éviter la cour.

Les chemins empruntés par les animaux et les véhicules peuvent être empierrés ou gravillonnés.

Prévoir le stationnement

Pour les agriculteurs qui pratiquent l'accueil à la ferme, un parking judicieusement localisé évite que les véhicules ne se dispersent et ne gênent l'exploitation.

Séparer l'habitation de l'exploitation

Une partie de la cour peut être engazonnée, tant pour valoriser l'habitation que pour créer un espace d'agrément familial. La plantation d'arbustes permet d'atténuer les vues réciproques entre les espaces de vie et de travail. Généralement, l'architecture des bâtiments traditionnels qui bordent la cour est de qualité et mérite d'être mise en valeur par des arbres, des massifs d'arbustes à fleurs et de plantes vivaces.

Quelques conseils à retenir

Valoriser le chemin d'accès à la maison en le bordant d'arbres, de fleurs ou de clôtures traditionnelles.

Engazonner une partie de la cour pour créer un espace d'agrément.

Planter une haie séparative entre la cour de ferme et le reste de l'exploitation.

Pour les silos bâchés, choisir un emplacement discret, masqué par des plantations, en évitant les pneus.

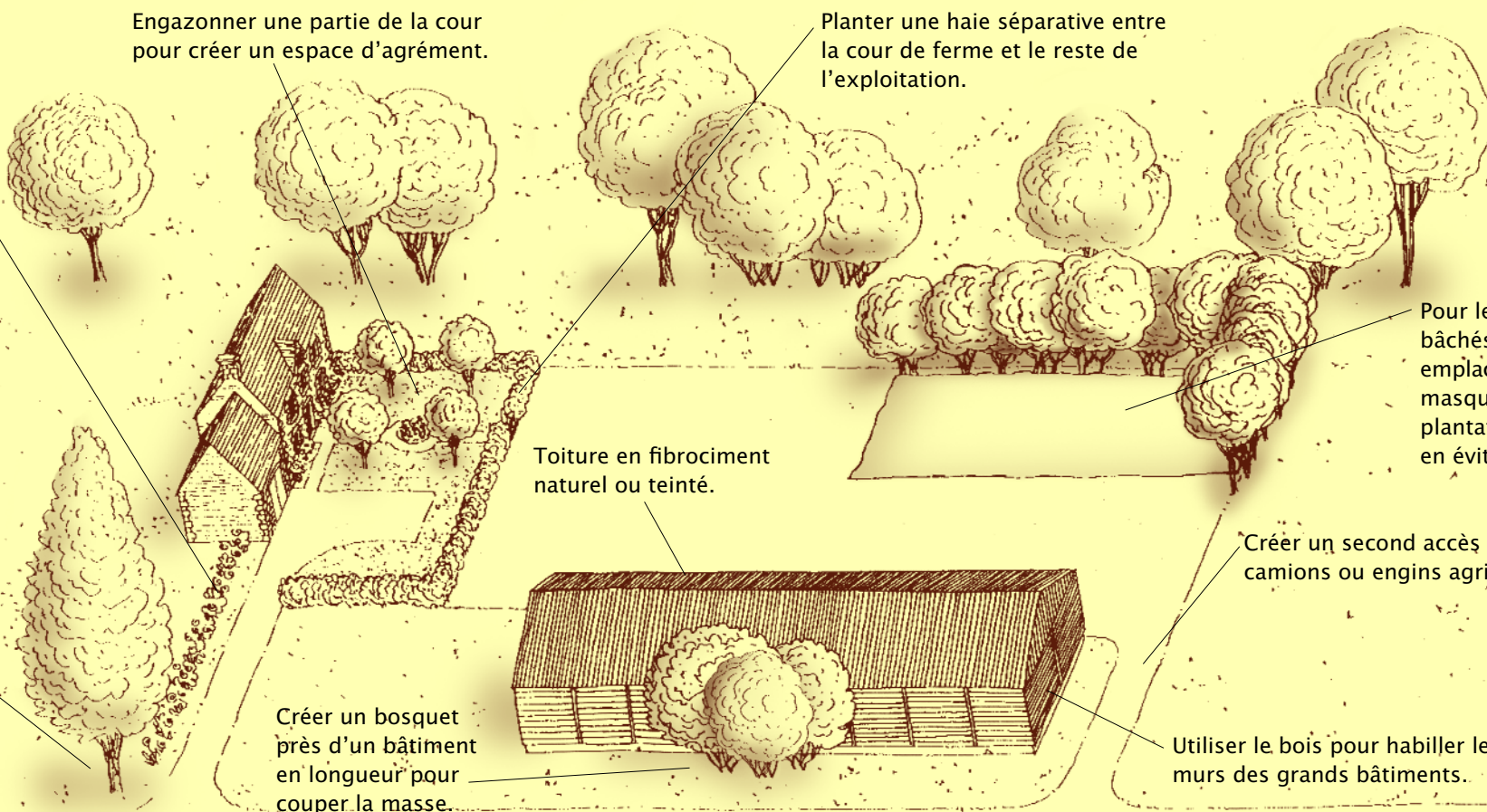
Toiture en fibrociment naturel ou teinté.

Créer un second accès pour les camions ou engins agricoles.

Utiliser le bois pour habiller les murs des grands bâtiments.

Créer un bosquet près d'un bâtiment en longueur pour couper la masse.

Planter un arbre signal pour marquer le chemin d'accès à l'exploitation.



Limiter l'impact des bâtiments

Du fait de leurs dimensions, les nouveaux bâtiments agricoles s'imposent dans le paysage. Certaines précautions permettent d'en limiter l'impact négatif.

Bien choisir matériaux et couleurs

En bardage ou en toiture, les tôles galvanisées ont trop souvent été utilisées. D'autres matériaux comme le bois ou le fibrociment teinté favorisent une patine par le temps et, de ce fait, une meilleure intégration paysagère.

Planter aux abords des bâtiments d'exploitation

L'intégration au paysage de certains bâtiments peut être améliorée par des plantations d'accompagnement composées d'essences locales. La création d'un bosquet près d'un bâtiment en longueur permet de couper visuellement la masse des toits et des murs. Ces bosquets de formes et de hauteurs différentes peuvent être constitués d'arbres de haut jet (chêne, merisier, hêtre...) et de cépées (châtaignier, érable champêtre, frêne...).

Restaurer les petits bâtiments

La Manche est très riche en éléments de patrimoine rural autrefois très utiles (boulangeries, puits, poulaillers, moulins à grain, moulins, fours à chaux...).

Leur petite en facilite l'entretien ou la restauration.

Leur conservation permet de revaloriser la ferme et de transmettre des témoignages de la culture rurale aux générations futures.



Différents matériaux



Intégration des bâtiments dans le paysage



Patrimoine familial

pour mémoire

Une agriculture durable se doit de tenir compte des terroirs, des pays et des paysages.

L'amélioration paysagère des sièges d'exploitations agricoles s'inscrit dans cette préoccupation.

Ce document permet à chacun de se poser les bonnes questions et de trouver des orientations simples et pratiques à mettre en œuvre.

Cependant, dans un projet d'investissement ou de réorganisation de la ferme, une réflexion plus globale est nécessaire. Elle doit prendre en compte les contraintes de fonctionnement de l'exploitation, la qualité de vie des agriculteurs mais aussi l'environnement avec les bâtiments, les arbres, les haies, les chemins...

Le bon sens de chacun, associé le cas échéant aux compétences complémentaires de techniciens agricoles et de professionnels de l'architecture et du paysage, permet de poser un regard complet et objectif et de proposer, à celui qui en fait la démarche, des solutions plaisantes, fonctionnelles et de qualité.

pour en savoir plus

Pour tous renseignements :

Chambre départementale d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50009 Saint-Lô Cedex
t. 02 33 06 48 48 f. 02 33 06 49 99
e-mail : accueil@manche.chambagri.fr
site internet : www.manche.chambagri.fr

c.a.u.e. de la Manche
2, place Général de Gaulle 50000 Saint-Lô
t. 02 33 77 20 77 f. 02 33 77 20 80
e-mail : courrier@caue50.fr
site internet : www.caue50.fr

dans la collection conseils du c.a.u.e.

L'élagage en question, 2^e édition 2007
La ferme revisitée, 2^e édition 2007
Les secrets de la terre, 2^e édition 2007
Un avenir pour la haie, 2^e édition 2003
Arbres et arbustes de bord de mer, 2006

dans la collection découverte du c.a.u.e.

Le bâti ancien du Sud Manche, 2^e édition 2007
Le bâti ancien du Saint-Lois et du Coutançais, 2^e éd. 2007
L'architecture de la Reconstruction, 1999
Maisons et bois en Normandie, 2000
if (*taxus baccata* L.), arbre éternel, 2^e édition 2007
Les arbres remarquables de la Manche, 2^e édition 2007

Ce dépliant a été réalisé et réédité par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Manche. Dans sa version originelle, il a bénéficié du concours financier de l'Union Européenne (F.E.O.G.A.) ainsi que de la collaboration de la Chambre d'Agriculture et la DDAF de la Manche.



c.a.u.e. de la Manche 2, place Général de Gaulle 50000 Saint-Lô
t. 02 33 77 20 77 f. 02 33 77 20 80
e-mail : courrier@caue50.fr site internet : www.caue50.fr